

RAPPORT TECHNIQUE D'ANALYSE DES RESULTATS (HEA Outcome Analysis)

PAYS :

Tchad

Date de l'analyse : Du 28 octobre au 02 novembre 2019

Période de couverture de l'analyse : Octobre 2019 à septembre 2020

RESUME EXECUTIF

Dans l'optique de la production en temps opportun d'informations exactes sur l'état de la sécurité alimentaire, en ligne avec les calendriers nationaux et régionaux, que le Groupe de Travail HEA (GTHEA) a organisé du 28 octobre au 02 novembre 2019 à N'Djamena un atelier d'analyse des résultats HEA par zone de moyens d'existence. Cette analyse s'inscrit dans cette série d'analyses saisonnières qui cherchent à définir une situation prédictive de l'évolution de la situation alimentaire afin de renseigner le prochain cycle de l'analyse de cadre harmonisé prévu du 11 au 16 novembre 2019. Il était prévu durant cet atelier de :

- ✓ Comprendre l'accès à la nourriture et au revenu en tenant compte des stratégies d'adaptions à coût faible mises en place par les ménages ;
- ✓ Comparer la situation projetée des ménages par rapport à deux types de seuils (seuil de survie et de protection de moyens d'existence) ;
- ✓ Identifier le cas contraire les catégories socio-économiques affectées par les déficits ;
- ✓ Identifier, pour une zone donnée, la saisonnalité des déficits pour le groupe affecté sur une année de consommation.

L'analyse s'est appuyée sur les données ci-dessous :

- Données de la production agricole prévisionnelle de la campagne agricole 2019-2020 ;
- Des paramètres clés collectés dans les zones à profil ;
- Les données sur les prix des céréales (base de données FEWSNET et ANADER).

Les hypothèses développées :

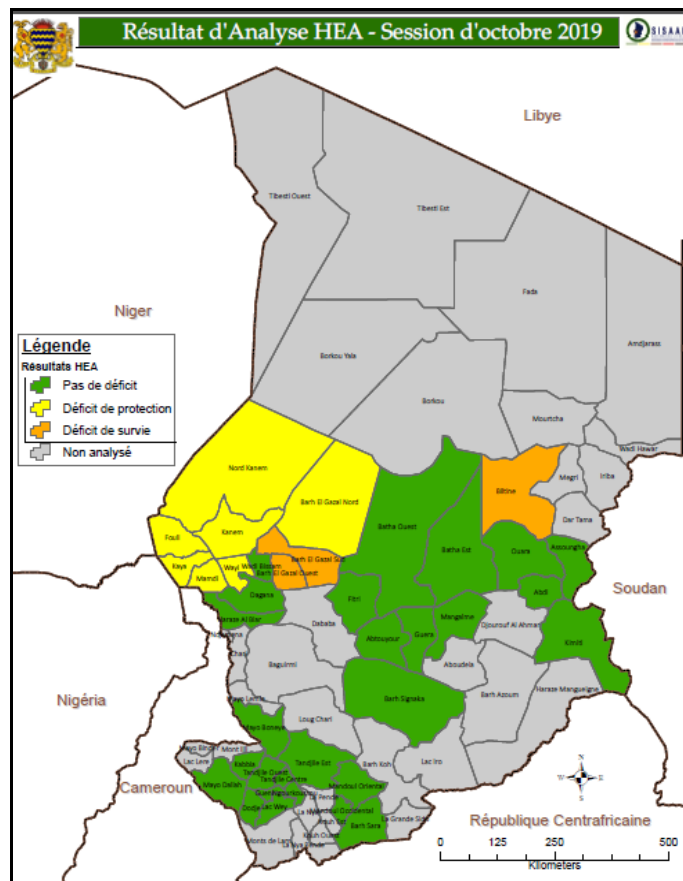
- Le contexte sécuritaire du pays serait d'une manière globale calme, mais avec de perturbation dans la région du lac, Ouaddaï et Tibesti ;
- La prochaine campagne agropastorale serait normale dans tout le pays ;
- Le Tchad étant un pays frontalier avec le Nigeria dans ses rapports économique, toutes fluctuations de la Naira impactera, négativement/positivement les marchés frontaliers et les échanges économiques ;
- La Fermeture des frontières pour des mesures sécuritaires (Lybie, Soudan et RCA) aurait impacte négativement sur les échanges économiques transfrontaliers
- L'accessibilité aux marchés serait normale, Les prix de céréales connaîtront une hausse normale pendant la soudure mais ils resteront en dessous de la moyenne quinquennale.

Le Tchad compte actuellement vingt-cinq (25) profils ruraux dans neuf (9) zones et qui couvrent quarante-neuf (49) Départements. Dix-neuf (19) profils ont été analysés à la session d'octobre-novembre 2019. Les six (6) profils (23 départements) non analysés n'ont pas encore été intégrés dans la LIAS pays. Aux termes de l'analyse des résultats HEA de mars 2019, il est ressorti que sur trente-sept (37) départements analysés, dix départements seront probablement en déficit dont trois (Biltine, Bahr El Ghazal sud et Bahr El Ghazal Ouest) en déficit de survie et sept (7) autres (Nord Kanem, Kanem, Mamdi, Fouli, Kaya, Wayi et Kanem) en de déficit de protection de moyens d'existence.

Ces déficits sont dus principalement aux baisses importantes de prix de bétail, de revenus tirés de l'exode, de transfert monétaire, de la main d'œuvre locale et surtout de la baisse de production maraichère dans certains départements.

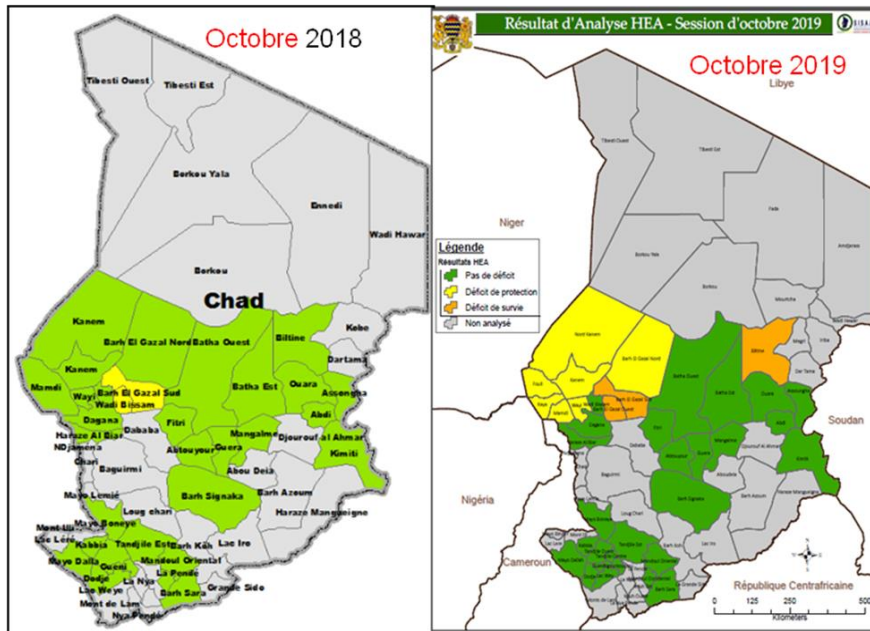
La baisse de prix projetés de denrées de bases observée a permis d'atténuer la situation alimentaire des ménages surtout dans la zone pastorale. Ces baisses n'évoluent pas au même niveau ; donc dans les mois à venir une surveillance attentive des prix des céréales par rapport à l'évolution des sources de revenus est essentielle pour comprendre la situation de ménages de cette année et être en mesure d'anticiper.

Graphique 1 : Carte de Synthèse des résultats d'octobre 2019 :



Comparaison de synthèse des résultats d'octobre 2017 et 2018

Graphique 2 : de gauche à droite la synthèse des résultats de novembre 2018 et octobre 2019



L'analyse comparative des résultats de l'analyse de cette année avec celle de l'année dernière à la même période d'analyse, On note que la situation des ménages est plus dégradée par rapport cette année au niveau relativement au niveau national. En effet, l'année passée aucun département n'était signalé en Déficit de Survie et le nombre de département en Déficit de Protection de Moyen d'Existence n'était que trois alors que cette année les résultats montrent que 3 départements seraient probablement en Déficit de Survie et 7 autres en Déficit de Protection de Moyen d'Existence comme indiqué plus haut. (Voir graphique 2)

I. DESCRIPTION DES ZONES

Le Tchad a une géographie économique rurale très variée. Il dispose actuellement de neuf zones de moyens d'existence. Plus au nord, le nomadisme pastoral et l'élevage transhumant (zones 9 et 7) reposent sur l'élevage du bétail et contiennent de populations éparses à très éparses.

Le nomadisme pastoral (zone 9) qui s'appuie ici sur l'élevage de chameaux, ainsi que de chèvres et de moutons, est pratiqué là où la pluviométrie est trop faible pour permettre de faire la culture de céréales. De ce fait le seul moyen pour les populations de gagner leur vie est de faire de l'élevage, en faisant paître du bétail. La distance entre les pâturages et celle qui les sépare des points d'eau exigent que les familles d'éleveurs effectuent un déplacement saisonnier avec leur bétail. Sur quelques concentrations d'oasis vit une population sédentaire dont les moyens d'existence reposent sur la production de date irriguée, ainsi que sur les échanges à certains égards.

L'élevage transhumant (zone 7) prend place à la limite de la viabilité des cultures : les pluies permettent généralement une certaine culture de mil pénicillaire dans des lieux propices, mais la faiblesse des rendements et la fréquence des récoltes déficitaires découragent l'investissement en efforts, et le bétail demeure la base de l'économie, ici surtout les bovins. On y trouve aussi des troupeaux de chèvres et de moutons et quelques chameaux. Contrairement aux nomades, seuls certains membres du ménage ou de la famille élargie migrent avec le bétail vers les lointains pâturages (généralement vers le sud pendant la saison sèche) en rentrant dans la région d'origine après un certain nombre de semaines ou de mois.

Si nous nous déplaçons vers le sud, nous rencontrons un troisième modèle de moyen d'existence appelé « agropastoralisme » (zone 5). L'agropastoralisme signifie ici, d'une part, qu'une forte dépendance vis à vis de l'élevage

côtoie des cultures plus extensives et productives que dans la région des éleveurs transhumants et, d'autre part, que la production agricole est moins abondante et le nombre de têtes de bétail est plus grand que dans les zones caractérisées par un accent prononcé sur l'agriculture (zones 1- 4 et zone 6), le quatrième modèle général de moyen d'existence. Ces dernières zones agricoles abritent la majorité de la population rurale du pays : la zone 1 à elle seule (sud, céréales et cultures de rente) abrite plus d'un tiers de l'ensemble de la population rurale. Et ces zones produisent la majorité du grain destiné au marché national pour combler les déficits globaux dans les autres zones et pour nourrir les populations urbaines.

Toutefois, les zones de moyens d'existence ne sont pas exactement disposées selon une progression nord-sud en fonction des isohyètes. Un autre facteur essentiel intervient : l'eau souterraine. Alors que la production agricole des zones 1 et 3 (sud-centrale, céréaliculture) est essentiellement pluviale, dans les zones 2, 4 et 6 (sud-ouest, riz ; sud-est, cultures de décrue et gomme arabique ; est, céréales pluviales et maraîchage) l'irrigation ou la culture de décrue et la pêche jouent un rôle important. Dans l'ouest, l'eau provient des crues des cours d'eau. Dans l'est, elle provient d'un vaste bassin hydrologique de haute altitude aussi éloigné que le Darfour, au Soudan, par le biais de rivières, de ruisseaux et de cours d'eau saisonniers (les wadi). Le résultat est une combinaison de grandes cultures et de production maraîchère de saison humide et de saison sèche (contre saison) qui fait de ces économies rurales les plus riches du pays.

Les études réalisées dans ces différentes zones de moyens d'existence sont résumées dans le tableau ci-dessous.

Figure 1 : Cartes de moyens d'existence et des profils du Tchad

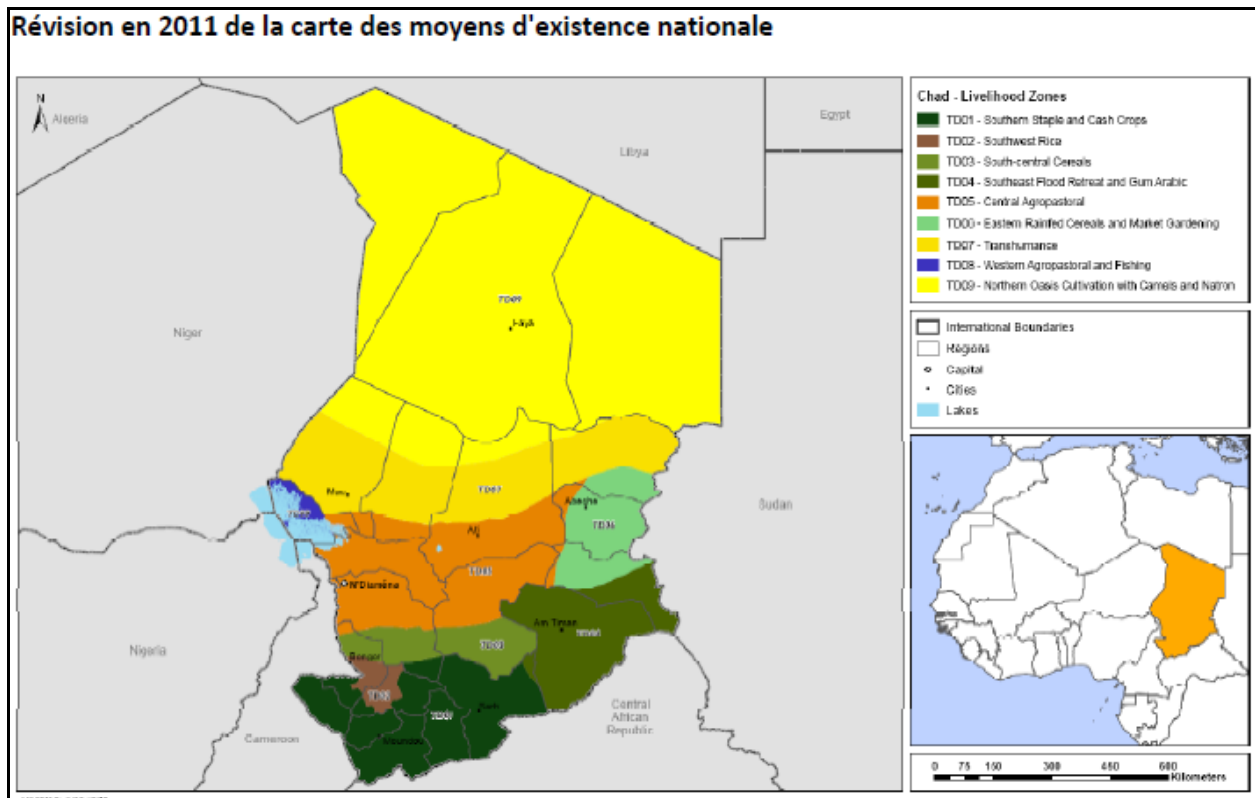


Tableau N°I : Présentation des zones de moyens d'existence

Zone de moyens d'existence	Région/Département couverts	Année de référence
Zone 1 : Sud céréales culture de rente	Barh Sarah (Zone agricole)	Octobre2012-septembre 2013
	Mandoul Oriental	Octobre2015-septembre 2016
	Mandoul Occidental	
	Tandjilé Ouest	Octobre2015-septembre 2016
	Kabia	
Mayo Dallah		
Zone 2 : Sud-Ouest, riz dominant	Tandjilé Est, Tandjilé Centre et Mayo-Boneye	Octobre2014-septembre 2015
Zone 3 : Sud –centrale, céréales pluviale	Barh Signaka (Zone agricole)	Octobre2012-septembre 2013
Zone 5 : Centrale agropastorale	BEG sud et Chaddra	Octobre2013-septembre 2014
	Mangalmé, Guera, Abtouyou et Batha Est (Agropastorale)	Octobre2014-septembre 2015
	Way (Ngouri)	Octobre2011-septembre 2012
	Fitri (agropastorale)	Octobre2010-septembre 2011
	Haraze ALbiar et Dagana	Octobre2014-septembre 2015
	Wadi Bissam	Octobre2014-septembre 2015
Zone 6 : Est céréales pluviales et maraichère	Kimiti Agropastorale	Octobre2010-septembre 2011
	Ouddai (Ouara, Assougha et Abdi)	Octobre2013-septembre 2014
Zone 7 : transhumance	BEG Nord (Sous préf de Mandjoura) et Kanem	Octobre2014-septembre 2015
	Batha Ouest (Agropastorale)	Octobre2012-septembre 2013
	Biltine (agropastorale)	Octobre2009-septembre 2010
Zone 8 : Agropastorale et pêche	Lac (Mandy)	Octobre2011-septembre 2013
Zone 9 : Elevage camelin	BEG Nord (Sous préf de Salal et Dourgoulanga) et Nord Kanem	Juillet 2014-juin 2015

II. LES SCENARI DEVELOPPES

Un seul scénario a été développé. Ainsi il est noté que cette analyse des scénarii a bénéficié de l'expertise et des connaissances de tous les membres du groupe de travail HEA. D'autre part, les données de surveillance officielle sur la production agricole et les prix ont été utilisées pour la spécification du problème de l'année en cours. L'analyse a été aussi faite sur la base de données primaire collectée directement auprès des groupes socio-économiques par zone de moyens d'existence. Une projection des prix de la céréale de base a été effectuée sur une série de 5 ans enfin de déterminer toutes les éventuelles variations saisonnières qui pourraient intervenir au cours de l'année de consommation en cours. Les données démographiques ont été actualisées selon les taux de croit national afin de prendre en compte l'évolution de la population au courant de l'année 2019-2020. Les hypothèses développées ont permis de mieux prédire la situation alimentaire des ménages.

Les hypothèses développées sont :

- ✓ Le contexte sécuritaire du pays serait d'une manière globale calme, mais avec de perturbation dans la région du lac, Ouaddaï et Tibesti ;
- ✓ La prochaine campagne agropastorale serait normale dans tout le pays ;
- ✓ Le Tchad étant un pays frontalier avec le Nigeria dans ses rapports économique, toutes fluctuations de la

- Naira impactera, négativement/positivement les marchés frontaliers et les échanges économiques ;
- ✓ La Fermeture des frontières pour des mesures sécuritaires (Lybie, Soudan et RCA) aurait impacté négativement sur les échanges économiques transfrontaliers
 - ✓ L'accessibilité aux marchés serait normale, Les prix de céréales connaîtront une hausse normale pendant la soudure mais ils resteront en dessous de la moyenne quinquennale.

Il faut noter que lorsque les données n'étaient pas disponibles/cohérentes des hypothèses ont été faites sur la base d'un consensus entre les participants à l'atelier et leur expérience sur le terrain.

Chaque élément analysé est clairement défini et peuvent être surveillés et révisés à l'avenir que si des informations supplémentaires seront disponibles.

III. SITUATION ALIMENTAIRE ET PERSPECTIVES

3.1. Période de couverture de l'analyse :

Dans la zone où l'agriculture est dominante (agro-pastoral), l'analyse de l'année en cours s'étale d'octobre 2019 au mois septembre 2020, alors que dans la zone, où le pastoralisme domine (zone pastorale), elle s'étale de Juillet 2019 à Juin 2020.

3.2. Analyse des résultats par zone de moyen d'existence et par département :

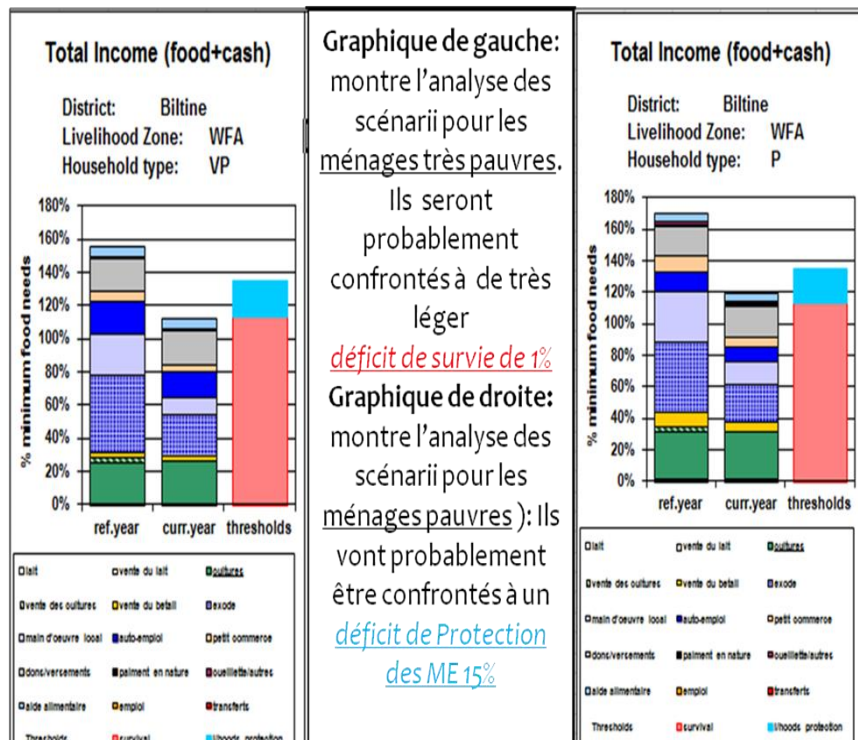
Les résultats sont présentés sous forme de graphique et tableau par département indiquant la situation des ménages sur la base de scénario par rapport à la situation de référence. Les graphiques présentent les estimations du revenu total (consommation de nourriture et de revenu) pour l'exercice de l'année en cours et de référence. Celles-ci sont comparées aux seuils d'intervention (dans la barre de droite) afin de déterminer les ménages qui seraient en déficit cette année. La partie rose de la barre de seuil représente le Seuil de Survie, tandis que la section bleu pâle représente le Seuil de Protection des Moyens de Subsistance.

Dans l'ensemble des trente-sept (37) départements analysés, les résultats montrent que les ménages de dix (10) départements seront probablement en déficit dont trois (Biltine, Bahr El Ghazal sud et Bahr El Ghazal Ouest) en Déficit de Survie et sept (7) autres (Nord Kanem, Kanem, Mamdi, Fouli, Kaya, Wayi et Kanem) en Déficit de Protection de Moyens d'Existence.

3.2.1. Zone agropastorale de Biltine (TD07 : Zone de transhumance)

L'analyse des résultats pour les ménages de la zone agropastorale de Biltine révèle que les ménages Très Pauvres (27% de la population), **graphique 3**, seront probablement confrontés à un très léger Déficit de Survie de 1% et les ménages Pauvres (23% de la population), graphique de droite, sont susceptibles de faire face à un Déficit Protection de Moyens de Subsistance de 15%.

Graphique 3 : zone agropastorale de Biltine (Département de Biltine)



Cette situation est attribuée à des baisses de : revenu de l'exode en terme d'opportunité (-25%) et de prix (-25%) ; des envois des immigrants (-23%) ; de l'auto-emploi en terme d'opportunité (-15%) ; de construction en terme d'opportunité (-28%) et de prix (-28%), petit commerce (-27%) et prix de bétail (-18%) ovin, (-21%) caprin et (-21%) bovin).

L'impact de ces chocs sur les sources de nourriture et de revenu des ménages Très Pauvres et Pauvres sont consignés dans le tableau ci-dessous. Les stratégies d'adaptation de moindre coût sont prises en compte dans les changements observés ici.

Tableau 2 : Sources de nourriture et revenu de l'année de référence (AR) comparées à celles de l'année en cours (AC) et aux deux seuils (seuil de survie et de protection de moyen d'existence)

	TP			P		
	AR	AC	thresholds	AR	AC	thresholds
TOTAL						
survival			114%			114%
l/hoods protection			22%			22%
lait	0%	0%		2%	2%	
cultures	26%	27%		30%	30%	
vente des cultures	3%	0%		3%	0%	
vente du bétail	3%	3%		9%	6%	
dons/versements	19%	20%		19%	20%	
exode	47%	25%		45%	24%	
main d'oeuvre local	24%	10%		32%	14%	
auto-emploi	19%	15%		12%	9%	
petit commerce	7%	5%		10%	7%	
aide alimentaire	6%	6%		5%	5%	
paiement en nature	1%	1%		1%	1%	
cueillette/autres	0%	0%		2%	2%	
deficit: survie		1%			0%	
deficit: livelihoods protection		22%			15%	
total income	156%	112%		171%	120%	
			136%			135%

La part de revenu tiré de l'exode et main d'œuvre locale qui représentait respectivement 47% et 24% pour les ménages Très Pauvres et 45% et 32% pour les Pauvres en année de référence est tombée à 25% et 10% pour les Très Pauvres et à 24% et 14% pour les Pauvres.

Malgré les options possibles pour l'expansion de revenus en espèces pour ces ménages et le transfert des dépenses non essentielles aux dépenses sur l'achat des denrées de base, les ménages Très pauvres du département de Biltine pourraient être en difficulté de mobilisation de ressources monétaires pour couvrir les dépenses de denrée de base et de protection des moyens d'existence. Par contre les ménages Pauvres arrivent à couvrir les dépenses des denrées de base mais non celles liées à la protection de moyens d'existence.

3.2.2. Zone agropastorale de Barh El Gazal Ouest

Les graphiques ci-dessous, présentent l'analyse des résultats pour les ménages Très Pauvres et Pauvres de zone agropastorale de département de Barh El Gazal Sud (BEG Sud). Les ménages Très Pauvres (16% de la population), graphique de gauche seront probablement confrontés à un léger Déficit de Survie de 5% par contre les ménages Pauvres (28% de population) graphique de droite vont probablement être confrontés à un Déficit Protection de Moyens d'Existence de 2% mais pas à un Déficit de Survie.

Graphique 4 : Zone agropastorale du Département du BEG Ouest

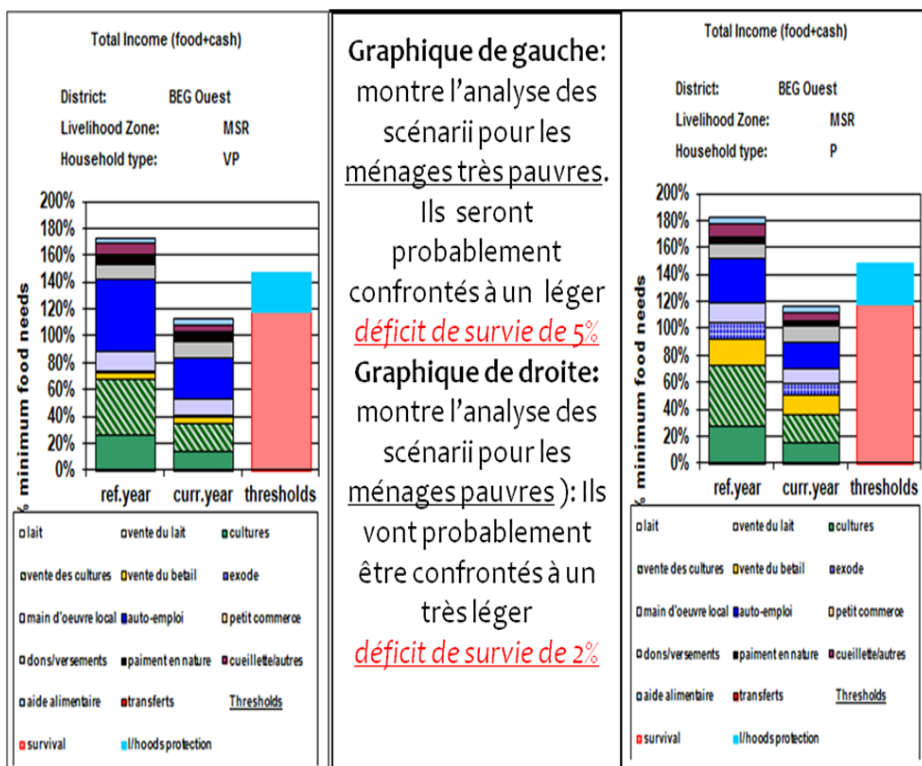


Tableau 3 : Sources de nourriture et revenu de l'année de référence (AR) comparées à celles de l'année en cours (AC) et aux deux seuils (seuil de survie et de protection de moyen d'existence)

	TP			P		
	ref.year	curr.year	thresholds	ref.year	curr.year	thresholds
TOTAL						
survival			118%			119%
l/hoods protection			29%			30%
lait	0%	0%		1%	1%	
cultures	26%	14%		27%	14%	
vente des cultures	41%	21%		45%	22%	
vente du betail	5%	5%		20%	14%	
dons/versements	11%	12%		11%	12%	
exode	1%	2%		12%	9%	
main d'oeuvre local	15%	11%		14%	10%	
auto-emploi	54%	31%		34%	19%	
aide alimentaire	4%	4%		4%	4%	
paiment en nature	7%	7%		4%	4%	
cueillette/autres	8%	6%		10%	7%	
deficit: survie		5%			2%	
deficit: livelihoods protection		29%			30%	
total income	173%	113%		183%	117%	
			147%			149%

Le revenu tiré de la vente de culture, surtout celle de l'oignon 41% pour des Très Pauvres et 45% pour les Pauvres en année de référence est tombée respectivement pour ces deux groupes à 21% et 22% ; et à cela s'ajoute une légère baisse de revenu tirés des mains d'œuvres locales et de l'auto-emploi.

Malgré les options possibles pour l'expansion de revenus en espèces pour ces ménages et le transfert des dépenses non essentielles aux dépenses sur l'achat des denrées de base, les ménages Très Pauvres du Département de BEG Ouest pourraient être en difficulté de mobilisation de ressources monétaires pour couvrir les dépenses de denrée de base et de protection des moyens d'existence ; par contre les ménages Pauvres arrivent à couvrir les dépenses des denrées de base mais non celles de protection de moyens d'existence.

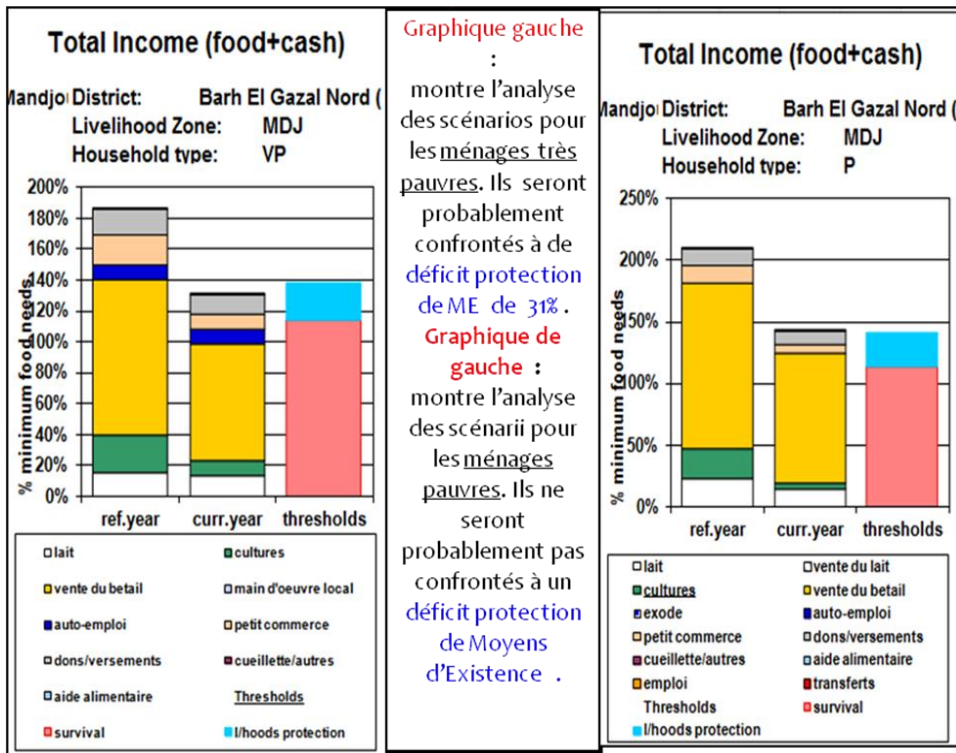
3.2.3. Zone agropastorale Mandjoura, (TD07 : Zone de transhumance)

Le profil de la zone agropastorale de Mandjoura à dominance pastorale couvre une partie du département de BEG Nord (sous-préfecture de Mandjoura) et le département de Kanem.

Département de BEG Nord (Sous-préfecture de Mandjoura)

Les graphiques ci-dessous, présentent l'analyse des résultats pour les ménages Très Pauvres et Pauvres de la zone agropastorale de la Sous-préfecture de Mandjoura. Les ménages Très Pauvres (21% de la population), graphique de gauche vont probablement être confrontés à un Déficit Protection de Moyens de Subsistance de 31% par contre les ménages Pauvres (24% de population) graphique de droite ne vont probablement pas être confrontés à un Déficit Protection de Moyens de Subsistance.

Graphique 5 : Zone pastorale de la Sous-préfecture de Mandjoura



Une baisse de nombre de femelle lactates (- 20%) et de production journalière de lait (-30%), une baisse de prix de bétail (-46% chameau, -41% bovin, -45% caprins et -31% ovins) et une baisse de 40% de transfert des exodants permanents sont à l'origine de ces déficits.

L'impact de ces chocs sur les sources de nourriture et de revenu des ménages Très Pauvres et Pauvres sont consignés dans le tableau ci-dessous. Les stratégies d'adaptation de moindre coût sont prises en compte dans les changements observés ici.

Tableau 4 : Sources de nourriture et revenu de l'année de référence (AR) comparées à celles de l'année en cours(AC) et aux deux seuils (seuil de survie et de protection de moyen d'existence)

	TP			P		
	ref.year	curr.year	thresholds	ref.year	curr.year	thresholds
TOTAL						
survival			113%			113%
l/hoods protection			25%			28%
lait	15%	9%		22%	13%	
cultures	24%	5%		24%	5%	
vente du bétail	102%	68%		136%	105%	
dons/versements	17%	15%		13%	11%	
auto-emploi	9%	9%		0%	0%	
petit commerce	19%	10%		15%	8%	
cueillette/autres	1%	1%		1%	1%	
deficit: survie		0%			0%	
deficit: livelihoods protection		21%			0%	
total income	187%	117%		210%	143%	
			138%			141%

La contribution du lait à la couverture des besoins énergétiques annuels qui représentait 15% pour des Très Pauvres et 22% pour les Pauvres en année de référence est tombée respectivement pour ces deux groupes à 9% et 13% ; celle de leur propre production qui était de 24% pour les ménages Très Pauvres et Pauvres est tombée à 5%.

Le pouvoir d'achat des pasteurs a diminué avec la détérioration des termes de l'échange, malgré la baisse de prix de denrées de base, et à cela s'ajoute une baisse de revenu tirés des envois des immigrants (17% contre 15% et 13% contre 11% respectivement pour ménages Très Pauvres et Pauvres) et de petit commerce (19% contre 10% et 15% contre 8% respectivement pour ménages Très Pauvre et Pauvres).

L'option possible pour l'expansion des revenus en espèces pour ces ménages est la vente d'au moins d'une tête de plus de bétail sans toucher le noyau reproducteur. Malgré cette vente et le transfert des dépenses non essentielles aux dépenses sur l'achat des denrées de base, les ménages Très Pauvres de Mandjoura n'ont pas assez d'argent pour couvrir les dépenses de protection des moyens d'existence. Par contre les ménages Pauvres ont assez d'argent encore pour couvrir les dépenses de protection des moyens d'existences.

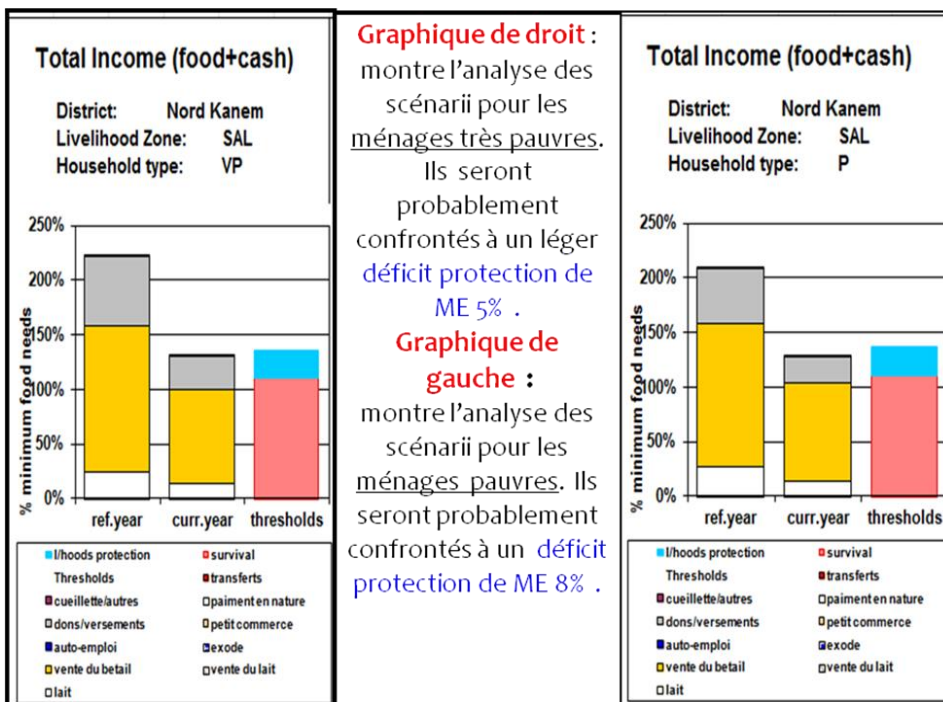
3.2.4. Zone pastorale de Salal, (TD09 : Elevage camelin)

Le profil de la zone pastorale de Salal pastorale couvre une partie du BEG Nord (Sous préfecture de Salal et Dourgoulanga) et le Département de Nord Kanem.

Département du Nord Kanem

Les graphiques ci-dessous, présentent l'analyse des résultats pour les ménages Très Pauvres et Pauvres de zone pastorale de Département du Nord Kanem. Les ménages Très Pauvres (22% de la population), graphique de gauche et les ménages Pauvres (25% de population) graphique de droite vont probablement être confrontés à un léger Déficit Protection respectivement de 5% et 8%.

Graphique 6 : Zone pastorale de département du Nord Kanem



Une baisse de nombre de femelle lactates (-29%), et de production journalière de lait (-30%) une baisse de prix de bétail (-46% chameau, -45% caprins et -31% ovins), de transfert des exodants permanents (-55%), dont « lana » (-50%) et petit commerce (-40%) sont à l'origine ces déficits de protection de moyens d'existence.

L'impact de ces chocs sur les sources de nourriture et de revenu des ménages Très Pauvres et Pauvres sont consigné dans le tableau ci-dessous. Les stratégies d'adaptation de moindre coût sont prises en compte dans les changements observés ici.

Tableau 5 : Sources de nourriture et revenu de l'année de référence (AR) comparées à celles de l'année en cours(AC) et aux deux seuils(seuil de survie et de protection de moyen d'existence)

	TP			P		
	ref.year	curr.year	thresholds	ref.year	curr.year	thresholds
TOTAL						
survival			110%			110%
l/hoods protection			26%			27%
lait	24%	13%		26%	14%	
vente du betail	134%	87%		131%	90%	
dons/versements	63%	30%		51%	24%	
cueillette/autres	0%	0%		1%	1%	
deficit: survie		0%			0%	
deficit:livihoods protection		5%			8%	
total income	222%	130%		209%	129%	
			136%			137%

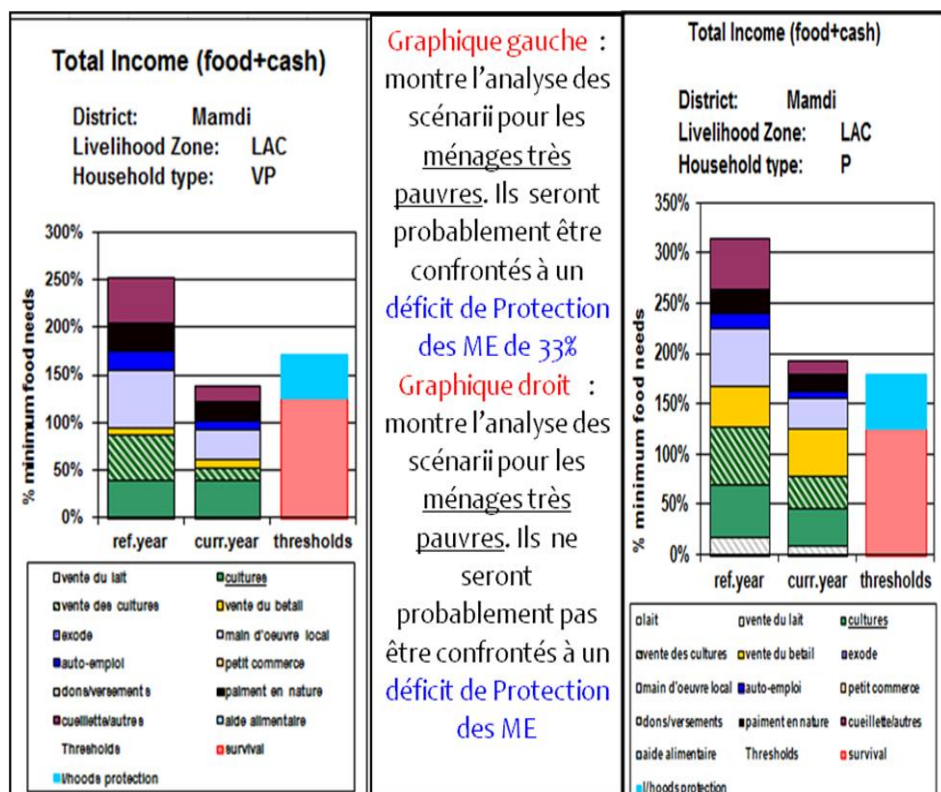
La contribution du lait à la couverture des besoins énergétiques annuels qui représentait 24% pour des Très Pauvres et 26% pour les Pauvres en année de référence est tombée respectivement pour ces deux groupes à 13% et 14%. Le pouvoir d'achat des pasteurs a diminué avec la détérioration des termes de l'échange, malgré la baisse de prix de denrées de base, et à cela s'ajoute une baisse de revenu tirés des envois des immigrants (63% contre 30% et 51% contre 24%).

L'option possible pour l'expansion des revenus en espèces pour ces ménages est la vente d'au moins d'une tête de plus de bétail sans toucher le noyau reproducteur. Malgré cette vente et le transfert des dépenses non essentielles aux dépenses sur l'achat des denrées de base, les ménages Très Pauvres et Pauvres du Nord Kanem n'ont pas assez d'argent pour couvrir les dépenses de protection des moyens d'existence.

3.2.5. Zone agropastorale et pêche de Lac (TD08 : Zone agropastorale et pêche)

Les graphiques ci-dessous, présentent l'analyse des résultats pour les ménages Très Pauvres de la zone agropastorale et pêche. Les ménages Très Pauvres, seraient confronté à de déficit de protection de moyen d'existence d'environ 33% mais pas de Déficit de Survie. Cependant, les ménages Pauvres de cette zone, ne seraient pas en Déficit de Survie et ni de Protection de Moyen d'Existence.

Graphique 7 : zone agropastorale et pêche de Lac (Département de Mandy)



Une baisse importante production de mil (-70%) et de maïs pluvial (-47%) ; de revenu de pêche (prix (-52%) et opportunité (-52%)) et une baisse de d'opportunité de produits de cueillette (-50), de paiement en nature (-29%), auto-emploi (-52%) et petit commerce (-51%) sont à la base de ce déficit.

L'impact de ces chocs sur les sources de nourriture et de revenu des ménages Très Pauvres et Pauvres sont consignés dans le tableau ci-dessous. Les stratégies d'adaptation de moindre coût sont prises en compte dans les changements observés ici.

Tableau 6 : Sources de nourriture et revenu de l'année de référence (AR) comparées à celles de l'année en cours (AC) et aux deux seuils (seuil de survie et de protection)

	TP			P		
	ref.year	curr.year	thresholds	ref.year	curr.year	thresholds
TOTAL						
survival			126%			126%
l/hoods protection			46%			54%
lait	1%	1%		1%	1%	
vente du lait	0%	0%		16%	8%	
cultures	40%	40%		52%	37%	
vente des cultures	46%	12%		57%	32%	
vente du bétail	7%	10%		40%	48%	
main d'oeuvre local	62%	32%		57%	30%	
auto-emploi	19%	8%		16%	6%	
paiement en nature	30%	21%		23%	16%	
cueillette/autres	47%	16%		50%	14%	
deficit: survie		0%			0%	
deficit: livelihoods protection		33%			0%	
total income	252%	139%		314%	193%	
			172%			180%

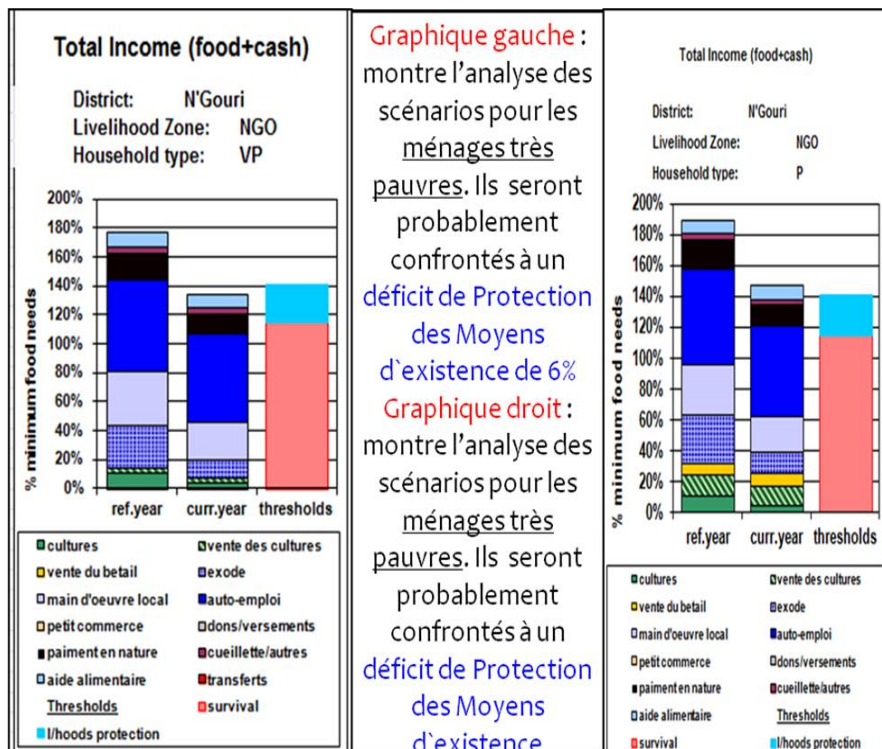
La contribution de main d'œuvre locale, auto-emploi, de paiement en nature et cueillette/pêche aux besoins énergétiques annuelles qui représentaient 62%, 19%, 30% et 47% chez les ménages Très Pauvres et 57%, 16%, 23% et 50% chez les ménages Pauvres seront tombés respectivement à 32%, 8%, 21% et 16% et 30%, 6%, 16% et 14% ; à cela s'ajoute la baisse de revenu tiré de produits agricoles (46% contre 12% pour les ménages Très Pauvres et 57% contre 32% pour les Pauvres) du à la baisse de production et de prix de la vente.

Malgré les options possibles pour l'expansion de certaines sources de revenus, de nourriture et le transfert des dépenses non essentielles aux dépenses sur l'achat des denrées de base, les ménages Très Pauvres de Mandy n'ont pas assez d'argent pour couvrir les dépenses de protection des moyens d'existence. Par contre les ménages Pauvres ont assez d'argent pour couvrir en même temps, les dépenses de denrées de base et de protection des moyens d'existence.

3.2.6. Zone agropastorale de Ngouri (TD05 : Zone centrale agropastorale)

Les graphiques ci-dessous, présentent l'analyse des résultats pour les ménages Très Pauvres et Pauvres de zone agropastorale de Ngouri. Les ménages Très Pauvres, graphique de gauche ne seront probablement pas confrontés à un Déficit de Survie, mais à un léger Déficit de Protection de Moyen d'Existence de 6%. Par contre les ménages Pauvres ne seront pas confrontés à un Déficit de Survie et ni un Déficit de Protection de Moyen d'Existence.

Graphique 8 : zone agropastorale de Ngouri (Département de Way/Sous Préfecture de NGouri)



Une baisse de paiement en nature (-40%), de revenu de l'exode lié à la baisse de prix (-45%), une baisse de prix de bétail (-22% bœuf, -14% chèvres) et une hausse de prix de céréales en période de soudure (+25) sont à la base de ces déficits.

L'impact de ces chocs sur les sources de nourriture et de revenu des ménages très pauvres et pauvres sont consignés dans le tableau ci-dessous. Les stratégies d'adaptation de moindre coût sont prises en compte dans les changements observés ici.

Tableau 7 : Sources de nourriture et revenu de l'année de référence (AR) comparées à celles de l'année en cours (AC) et aux deux seuils (seuil de survie et de protection)

	TP			P		
	ref.year	curr.year	thresholds	ref.year	curr.year	thresholds
TOTAL						
<i>survival</i>			115%			115%
<i>livihoods protection</i>			26%			26%
<i>cultures</i>	11%	4%		11%	4%	
<i>vente des cultures</i>	4%	3%		14%	13%	
<i>vente du betail</i>	0%	0%		7%	8%	
<i>exode</i>	29%	13%		32%	14%	
<i>main d'oeuvre local</i>	38%	26%		32%	22%	
<i>auto-emploi</i>	64%	61%		62%	60%	
<i>petit commerce</i>	0%	0%		0%	0%	
<i>aide alimentaire</i>	10%	10%		9%	9%	
<i>paiement en nature</i>	17%	13%		18%	13%	
<i>cueillette/autres</i>	5%	4%		4%	4%	
<i>deficit: survie</i>		0%			0%	
<i>deficit: livelihoods protection</i>		6%			0%	
total income	177%	135%		190%	147%	
			141%			141%

La contribution d'exode, de main d'œuvre locale, auto-emploi et paiement en nature aux besoins énergétiques annuelles qui représentaient respectivement 29%, 38%, 64% et 17% chez les ménages Très Pauvres et 32%, 32%, 62% et 18% seront tombé respectivement à 13%, 26%, 61% et 13% chez les Très Pauvres et 14%, 22%, 60% et 13% chez les Pauvres.

Malgré les options possibles pour l'expansion de certaines sources de revenus et de nourriture et le transfert des dépenses non essentielles aux dépenses sur l'achat des denrées de base, les ménages Très pauvres de Ngouri n'ont plus assez d'argent pour couvrir les dépenses de protection des moyens d'existence. Par contre les ménages Pauvres ont assez d'argent pour couvrir en même temps, les dépenses en denrées de base et en protection des moyens d'existence.

IV. RESUME DES RESULTATS PAR RAPPORT AUX DEUX SEUILS

Tableau 8 : Synthèse des résultats OA Octobre 2019

ZEMCode	description ZME	Baseline/départements	Groupes de richesse	% Population	Periode de Deficit	Deficit de survie	Deficit PME
TD05	Zone centrale agropastorale	Mangalmé	TP	18%		0%	0%
			P	25%		0%	0%
			M	28%		0%	0%
			N	29%		0%	0%
		Guera	TP	18%		0%	0%
			P	25%		0%	0%

			M	28%		0%	0%		
			N	29%		0%	0%		
			Abtouyour	TP	18%		0%	0%	
				P	25%		0%	0%	
		M		28%		0%	0%		
		N		29%		0%	0%		
		Batha Est	TP	18%		0%	0%		
			P	25%		0%	0%		
			M	28%		0%	0%		
			N	29%		0%	0%		
		TD05	Zone centrale agropastorale	Dagana	TP	19%		0%	0%
					P	23%		0%	0%
M	31%					0%	0%		
N	27%					0%	0%		
Haraze Albier	TP			19%		0%	0%		
	P			23%		0%	0%		
	M			31%		0%	0%		
	N			27%		0%	0%		
TD05	Zone centrale agropastorale	Fitri	TP	25%		0%	0%		
			P	23%		0%	0%		
			M	26%		0%	0%		
			N	26%		0%	0%		
TD05	Zone centrale agropastorale	Way	TP	20%	Nov-Avril et Aout-sept		12%		
			P	29%		0%	0%		
			M	33%		0%	0%		
			N	19%		0%	0%		
TD05	Zone centrale agropastorale	Barh El Gazal Ouest	TP	16%	Jan-Avril et juin-septembre	8%	32%		
			P	28%	Jan-Avril et juil-septembre	4%	33%		
			M	31%		0%	0%		
			N	25%		0%	0%		
		Barh El Gazal Sud	TP	16%	Dec- Avril et Juil-sept	12%	28%		
			P	28%	Dec- Avril et Juil-sept	9%	28%		
			M	31%		0%	0%		
			N	25%		0%	0%		
TD05	Zone centrale agropastorale	Widi Bissam	TP	22%		0%	0%		
			P	25%		0%	0%		
			M	30%		0%	0%		
			N	23%		0%	0%		

TD05	Zone centrale agropastorale	Batha Ouest	TP	19%		0%	0%
			P	23%		0%	0%
			M	31%		0%	0%
			N	27%		0%	0%
TD06	Zone Est céréales et maraichage	Abdi	TP	21%		0%	0%
			P	24%		0%	0%
			M	31%		0%	0%
			N	25%		0%	0%
		Ouara	TP	21%		0%	0%
			P	24%		0%	0%
			M	31%		0%	0%
			N	25%		0%	0%
		Assougha	TP	21%		0%	0%
			P	24%		0%	0%
			M	31%		0%	0%
			N	25%		0%	0%
TD06	Zone Est céréales et maraichage	Kimiti	TP	22%		0%	0%
			P	28%		0%	0%
			M	26%		0%	0%
			N	24%		0%	0%
TD07	Zone de tanshumence	BEG Nord	TP	21%	Dec-sept	0%	21%
			P	24%		0%	0%
			M	27%		0%	0%
			N	28%		0%	0%
		Kanem	TP	21%	Dec-sept	0%	21%
			P	24%		0%	0%
			M	27%		0%	0%
			N	28%		0%	0%
TD07	Zone de tanshumence	Biltine	TP	27%	Mars -Avril et Juin - Septembre	1%	22%
			P	23%	Avril et Juin à Septembre	0%	15%
			M	25%		0%	0%
			N	24%		0%	0%
TDO3	Zone sud central et céréales pluviales	Barh Signeka	TP	18%		0%	0%
			P	32%		0%	0%
			M	24%		0%	0%
			N	26%		0%	0%
TD01	Zone de culture de	Barh Sarah	TP	10%		0%	0%
			P	26%		0%	0%

	céréales et de rentes		M	36%		0%	0%
			N	28%		0%	0%
TD09	Zone de culture ouasienne et de camelin	Nord Kanem	TP	22%	Juil-Sept	0%	5%
			P	25%	Juil-Sept	0%	8%
			M	29%		0%	0%
			N	23%		0%	0%
		BEG Nord	TP	22%	Juil-Sept	0%	5%
			P	25%	Juil-Sept	0%	8%
			M	29%		0%	0%
			N	23%		0%	0%
TD08	Zone agropastorale et pêche	Mandy	TP	21%	Fev-mars et Aout - septembre	0%	23%
			P	20%		0%	0%
			M	33%		0%	0%
			N	26%		0%	0%
		Fouli	TP	21%	Fev-mars et Aout - septembre	0%	23%
			P	20%		0%	0%
			M	33%		0%	0%
			N	26%		0%	0%
		Kaya	TP	21%	Fev-mars et Aout - septembre	0%	23%
			P	20%		0%	0%
			M	33%		0%	0%
			N	26%		0%	0%
TD02	Zone Rizicole	Tandjilé Est	TP	11%		0%	0%
			P	22%		0%	0%
			M	35%		0%	0%
			N	32%		0%	0%
		Tandjilé Centre	TP	11%		0%	0%
			P	22%		0%	0%
			M	35%		0%	0%
			N	32%		0%	0%
		Mayo Boney	TP	11%		0%	0%
			P	22%		0%	0%
			M	35%		0%	0%
			N	32%		0%	0%
TD01	Zone de culture de céréales	Mayo Dallah	TP	14%		0%	0%
			P	24%		0%	0%
			M	34%		0%	0%
			N	27%		0%	0%

		Kabbia	TP	14%		0%	0%
			P	24%		0%	0%
			M	34%		0%	0%
			N	27%		0%	0%
		Tandjilé	TP	14%		0%	0%
			P	24%		0%	0%
			M	34%		0%	0%
			N	27%		0%	0%
TD01	Zone de culture de céréales	Mandoul Occidental	TP	13%		0%	0%
			P	23%		0%	0%
			M	36%		0%	0%
			N	28%		0%	0%
		Mandoul Oriental	TP	13%		0%	0%
			P	23%		0%	0%
			M	36%		0%	0%
			N	28%		0%	0%
TDI	Agricole (Logone Occidental)	Lac Wey	TP	23%		0%	0%
			P	28%		0%	0%
			M	30%		0%	0%
			N	19%		0%	0%
		Dodjé	TP	36%		0%	0%
			P	27%		0%	0%
			M	21%		0%	0%
			N	16%		0%	0%
		Gueni	TP	35%		0%	0%
			P	27%		0%	0%
			M	22%		0%	0%
			N	16%		0%	0%
		Ngourkosso	TP	32%		0%	0%
			P	31%		0%	0%
			M	21%		0%	0%
			N	16%		0%	0%

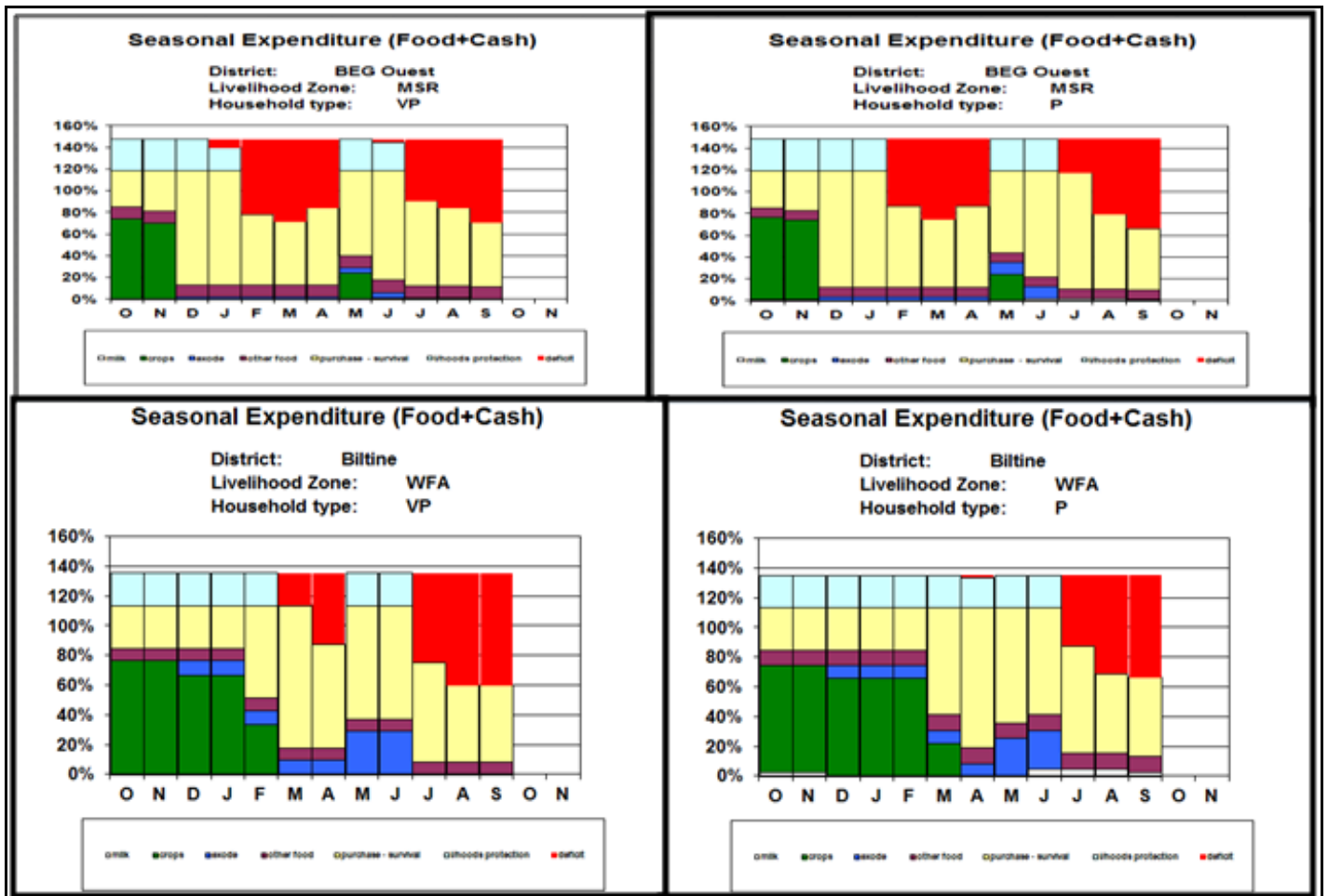
V. SAISONNALITE DES DEFICITS

Les saisonniers de consommation / dépense ont été créés en combinant des informations sur le revenu total avec les données de calendrier saisonnier montrant où différentes sources de nourriture et d'argent sont disponibles.

Les graphiques ci-dessus montrent l'évolution projetée de la consommation / dépenses, par mois, d'octobre 2019 à septembre 2020 pour les zones agropastorales des départements de Biltine et Barh El Gazal Ouest. Les périodes où les ménages, n'ont plus assez d'argent pour couvrir en même temps, les dépenses en protection des moyens d'existence, sont indiquées en rouge.

Les résultats présentés ci-dessous suggèrent que les Déficits de Survie et de Protection des Moyens de Subsistance des ménages Très Pauvres de la zone agropastorale de département de BEG Ouest sont susceptibles de tomber dans la période janvier-avril et juin-septembre 2019 ; par contre les Déficits de Protection de Moyens d'Existence des Ménages Pauvres de la même zone sont susceptibles de commencer de février à avril et juillet à septembre 2020.

Figure I : saisonnalité des déficits :



VI. OPTION DES REPONSES/RECOMMANDATIONS

Difficultés

Même si la qualité de l'analyse semble améliorée, les analystes se heurtent le plus souvent à des difficultés suivantes :

- ✓ La non disponibilité de certaines données secondaires par rapport surtout aux années de références des profils ce qui limite le champ d'analyse sur ces paramétrés clés ;
- ✓ La non disponibilité des séries des données de cinq dernières années des prix de marchés de certaines zones d'étude à pour conséquence la limitation la projection du prix de base ;
- ✓ Les données statistiques des cultures maraichères ne sont pas suivies dans certaines régions ;
- ✓ La non maîtrise de la méthode harmonisée de projection des prix des céréales de base au niveau national ;

CONCLUSION

D'une manière générale, l'atelier s'est déroulé dans de bonnes conditions avec une participation active de la part des partenaires qui ont pris part à l'atelier. Et il est à constater que les résultats de cette analyse sont très sensibles à la variation de prix des aliments de base et de bétail. De ce fait dans les mois à venir une surveillance attentive des prix des céréales par rapport à l'évolution des sources de revenus est essentielle pour comprendre la situation de ménages cette année et être en mesure d'anticiper.

D'autres scénarios peuvent être analysés si des informations supplémentaires deviennent disponibles ou si les décideurs voudraient comprendre la vulnérabilité à différents types de chocs.